



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



# CAHIER DES CHARGES PRE SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA CONCEPTION ET REALISATION DU STAND REGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR AU SALON DU BOURGET 2017

---

# SOMMAIRE

---

1. PREAMBULE.....	3
La filière aéronautique et spatiale régionale .....	3
SAFE Cluster.....	4
Le salon aéronautique et spatial du Bourget .....	4
2. ENJEUX.....	4
3. CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION.....	5
Présentation des espaces et leurs aménagements.....	5
Moyens techniques, contraintes et indications complémentaires.....	6
Détails des prestations attendues.....	7
4. Budget .....	7
Critères de pré-sélection .....	7
Jury de sélection.....	8
5. Modalités de réponse.....	8

# 1. PREAMBULE

## La filière aéronautique et spatiale régionale

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte parmi les 4 premières régions françaises aéronautique et spatiale :

- 1<sup>ère</sup> filière industrielle régionale – 40 700 salariés, 8 donneurs d'ordre de rang mondial, 15 grands groupes, plus de 250 entreprises spécialisées. Un potentiel technique et scientifique reconnu dans l'aéronautique (1<sup>er</sup> secteur régional de dépenses R&D privée)
- CA supérieur à 5 Mds EUR
- Produits phares : avions, hélicoptères, dirigeables, drones, satellites
- 4 grands domaines de compétences : essais et simulation, conception et fabrication de satellites, d'hélicoptères et de drones
- 8 centres d'essais d'excellence, 40 laboratoires et structures R&D, 1700 chercheurs – 30% de la R&D régionale
- 10 écoles d'ingénieurs

Principaux acteurs de la région :

- Un véritable réseau de sous-traitants répartis autour des grands donneurs d'ordre civils et militaires
- 200 entreprises spécialisées autour de Thales Alenia Space à Cannes et Sophia Antipolis
- 800 sous-traitants autour d'Airbus Helicopters, 1<sup>er</sup> fabricant mondial, à Marignane, de la DGA Essais en Vol à Istres et de la base aérienne de Salon de Provence
- 40 PME et 51 prestataires autour du pôle Excell'Air de Tallard dans les Hautes-Alpes – Aviation légère
- 30 000 militaires et 10 000 civils travaillent pour la Défense autour de la DCNS et de la DGA à Toulon - présence également de l'EALAT (Ecole de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre)

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a défini dans le cadre de sa Stratégie Régionale d'Innovation 2014-2020 cinq grands domaines, pour dénicher de nouveaux talents, booster les entreprises innovantes, les accompagner dans leur conquête des marchés, créer de l'emploi et renforcer le tissu industriel régional. La filière aéronautique et spatiale est particulièrement concernée dans les DAS « Risque – Sécurité – Sûreté » et « Mobilité intelligente et durable ».

DAS « Risque – Sécurité – Sûreté »

Les marchés liés aux risques et à la sécurité représentent des opportunités réelles pour le tissu d'entreprises en PACA qui disposent autant de produits que de capacité à générer de nouvelles technologies. Les clés de l'innovation de ces marchés reposent sur la même base technologique.

Ainsi les technologies ou les produits (comme les hélicoptères ou les drones) peuvent avoir des applications civiles ou militaires.

DAS « Mobilité intelligente et durable »

L'un des objectifs de ce DAS est de renforcer la compétitivité industrielle de l'aéronautique et du naval par le développement de nouveaux véhicules de transport et de nouvelles activités, comme par exemple les aéronefs du futur (dirigeables et hélicoptères du futur).

## SAFE Cluster

Dans le monde des pôles de compétitivité français, SAFE Cluster (Security and Aerospace actors for the Future of Earth) est le dernier né des Pôles de compétitivité issu de la fusion en janvier 2016 du Pôle Pégase et du Pôle Risques, pour créer un nouveau modèle de croissance et d'innovation. Il vise à devenir le cluster européen de référence sur les solutions innovantes de sécurité globale.

Le Pôle SAFE réunit plus de **600 acteurs** parmi lesquels des leaders de cette industrie tels qu'**Airbus Helicopters** (premier fabricant d'hélicoptères au monde), **Thales Alenia Space** (leader mondial dans les domaines des télécommunications, de la navigation, de l'observation de la terre, de l'exploration et de la réalisation d'infrastructures orbitales) mais aussi de **nombreuses PME et des centres de recherche et de formation**.

Le pôle s'adresse à tous ceux qui détiennent les idées et compétences qui rendront les aéronefs plus performants dans leurs missions. L'industrie aéronautique et spatiale a par exemple besoin de caméras et capteurs intelligents, de solutions énergétiques respectueuses du développement durable, de matériaux nouveaux qui permettront de rendre les avions et hélicoptères hermétiques à la pollution chimique, nucléaire...

Son rôle est notamment de promouvoir la filière Sécurité Globale dans laquelle est comprise la filière aéronautique et spatiale. A ce titre, la Région PACA a demandé au pôle de porter le Pavillon régional et d'accompagner les entreprises régionales au Salon du Bourget.

## Le salon aéronautique et spatial du Bourget

Le salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris-Le Bourget nommé plus communément Salon du Bourget est un évènement incontournable dans ce monde industriel. Lancé pour la première fois en 1908, il aura lieu pour sa 52ème édition du 19 au 25 juin 2017.

En 2015, avec près de 2 303 Exposants en provenance de 48 pays, 351 584 visiteurs dont 149 947 visiteurs professionnels, 4359 journalistes et 296 délégations officielles, le Salon reste incontestablement un des moments-clés de la vie économique de cette industrie. C'est l'évènement privilégié pour rencontrer tous les professionnels de l'aéronautique et de l'espace, découvrir les dernières nouveautés et innovations, admirer plus de 150 aéronefs exposés et assister à des présentations en vol exceptionnelles.

## 2. ENJEUX

L'accompagnement des entreprises de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au salon du Bourget 2017, salon d'envergure internationale, vise à y faciliter la participation des entreprises régionales.

L'ambition 2017 est également de promouvoir le savoir-faire régional et l'offre technopolitaine que les partenaires du développement économique développent pour soutenir la croissance des entreprises. En particulier les programmes structurants de la région (plateformes technologiques, zones d'activité, zones d'essais, ...) tels que le projet Henri-Fabre mais aussi le Technopôle d'Avignon (ainsi que le Provence RPAS Network), la zone Airship Village d'Istres et la Technopole de la Mer dans le Var.

Il est demandé au prestataire de mener une réflexion sur la conception du stand selon les critères suivants :

- Permettre une identification immédiate au regard des autres stands. Le stand des entreprises de la Région PACA s'étendra sur une surface de 400m<sup>2</sup> \*. C'est par l'originalité, la créativité qu'il faudra garantir la visibilité du stand ;
- Servir de vitrine aux savoir-faire des entreprises régionales ;
- Offrir un espace attractif de rendez-vous d'affaires pour les exposants et leurs prospects cibles (espace B2B en mezzanine de 50 m<sup>2</sup>) ;
- Offrir un espace convivial de rencontres et d'animation pour les exposants et visiteurs (espace accueil, bar et showroom)
- Etc...

\* en attente de la confirmation du nombre de m<sup>2</sup> de la part de l'organisateur

### 3. CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION

#### Présentation des espaces et leurs aménagements

Une demande de réservation d'une surface totale de 400 m<sup>2</sup> a été déposée auprès de l'organisateur SIAE (350 m<sup>2</sup> au sol divisée en 2 unités situées de part et d'autre d'une allée + 50 m<sup>2</sup> en mezzanine). En principe, le pavillon sera situé dans le Hall4. En date de ce jour, nous n'avons pas reçu de confirmation ni de plan d'implantation. Quoi qu'il en soit, cette consultation repose sur une surface de 400m<sup>2</sup> et a pour but de pré-sélectionner 3 prestataires selon les critères définis ci-après.

L'espace du stand de la filière aéronautique de la Région PACA devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- **Un espace d'accueil général d'environ 50 mètres carrés** qui devra :
  - prévoir un espace de convivialité. Cet espace qui accueillera des réceptions devra être aménagé et modulaire (bar, espace de rangement, réserve fermée à clé, guéridons et tabourets hauts, fauteuil ou chauffeuses, frigidaire, fontaine à eau avec gobelets, machine à café et fourniture de dosettes, grande corbeille) ;
  - disposer d'un écran de grande dimension ainsi que d'une carte de la Région PACA mettant en valeur ses différents projets territoriaux pour l'industrie aéronautique et spatiale (sous forme de carte intégrée au stand ou sous forme d'écran) ;
  - Dans cet espace sera également organisé des conférences thématiques : il conviendrait de prévoir une sonorisation et des enceintes tournées vers les allées ainsi qu'un espace facilement modulable.
- **Un espace « Agences de Développement » destiné à accueillir les partenaires et les agences de développement :**  
Dédié à la promotion du territoire, cet espace d'environ 30 m<sup>2</sup> devra être aménagé (table, chaises) et situé à proximité de l'espace Accueil.
- **Un show-room de présentation** de produits technologiques fournis par les exposants : mini-drones, maquettes, composants, etc. Cet espace devra être le fer de lance de l'attractivité du stand régional, immédiatement visible et identifiable par les visiteurs. Il conviendra de prévoir des vitrines sécurisées pour exposer les prototypes.

- **Un espace Salon de rencontres d'affaires**  
Cet espace sera aménagé en mezzanine de **50 m<sup>2</sup>**, au-dessus de l'espace d'accueil pour que l'accès puisse en être facilement contrôlé. Il devra avoir une capacité mixte reconfigurable en salon de rendez-vous d'affaires / espace conférence.
- **Des stands individuels par multiple de 6m<sup>2</sup>**
  - Il est demandé au prestataire de réfléchir d'ores et déjà à un meilleur agencement possible de ces espaces, en prenant en compte les surfaces « communs » décrits ci-dessus.
  - Il est envisagé d'accueillir au moins 30 exposants, pour des surfaces de 6m<sup>2</sup>, 12m<sup>2</sup>, 18m<sup>2</sup> voire 24m<sup>2</sup>. Le nombre exact de stand exposant sera précisé après la pré-sélection des prestataires retenus.
  - Chaque stand devra prévoir à minima une table, 2/3 chaises, des connexions électriques et informatiques, un présentoir pouvant accueillir des supports de format A4, une sécurisation pour fixer un écran, une banque d'accueil avec rangement fermé à clef et une petite réserve fermée à clef.
  - Une enseigne personnalisée pour chacune des entreprises
  - En fonction de la nature de l'activité des participants, il est possible de regrouper les stands par thématique. Il pourra être demandé au prestataire de traduire cette notion d'espace technologique commun.
  - Chaque entreprise devra disposer d'un espace suffisant pour accueillir les visiteurs et présenter ses produits. Le prestataire devra proposer une organisation de l'espace et une charte graphique permettant de valoriser chaque exposant tout en veillant à l'harmonie visuelle générale du stand.
- **Un espace clos réservé à l'organisation** ayant une fonction de vestiaire et de stockage des prospectus, objets publicitaires pour l'équipe organisatrice...

## Moyens techniques, contraintes et indications complémentaires

- Un soin particulier devra être apporté à la cohérence de l'ensemble de l'espace, ainsi qu'à l'équilibre entre l'aspect collectif de la vision présentée et la dimension individuelle laissée à chaque exposant.
- L'aménagement des différentes surfaces au sol (stands individuels, show room, accueil général) devra être pensé avec un souci de modularité des espaces de façon à être facilement ré-aménageable afin d'y prévoir en fin de semaine des animations destinées au grand public et aux étudiants.
- Pour le choix des couleurs et de l'harmonie visuelle, on se fondera sur la charte graphique de la Région PACA et de SAFE Cluster. La PLV sera du ressort du prestataire sélectionné. Les visuels lui seront fournis par le pôle
- La proposition devra intégrer un catalogue de mobiliers permettant d'assurer sur le stand collectif une unité visuelle
- L'organisation des espaces et des circulations seront ménagées de façon à faciliter la circulation des visiteurs
- L'équipement audio-visuel de l'espace Accueil devra comprendre un écran et un système audio de dimensions suffisantes pour permettre la tenue de conférences
- La proposition devra comprendre la mise à disposition d'un technicien au besoin sur le stand de la livraison du stand au vendredi 23 juin 2017.

## Détails des prestations attendues

Le prestataire devra :

- Concevoir l'architecture du stand et son agencement selon la répartition déterminée ci-dessus ;
- Fournir et fabriquer l'intégralité des composantes du stand ainsi que la PLV ;
- Assurer le montage du stand en conformité avec le guide technique du salon du Bourget tout en respectant les règles de sécurité et la législation du droit du travail ;
- Prévoir des déplacements sur Paris pour les réunions techniques organisées par le SIAE ;
- Livrer et achever le montage du stand le vendredi 16 juin 2017, afin que la commission sécurité puisse donner son accord le samedi 17 juin (date à confirmer) ;
- Prévoir une maintenance électrique, informatique et audio-visuelle sur le stand du lundi 19 juin matin à l'ouverture du salon au vendredi 25 juin au soir par la mise à disposition d'un technicien sur place au besoin ;
- Assurer le démontage du stand entre le lundi 28 juin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2017 (cf. guide technique du salon SIAE) et en assurer le stockage le recyclage ou la destruction ;
- Récupérer l'intégralité du stand (cloison, mobilier...) à l'issue du démontage du stand.

## 4. Budget

L'enveloppe budgétaire globale pour la réalisation de cette opération (la conception, la réalisation du stand et son équipement) s'évalue entre 130 000 € HT et 160 000 €HT.

## Critères de pré-sélection

Rubrique	Attentes	Coefficient
Design	Qualité de conception / créativité	8
	Décoration	3
Adéquation aux specs / ergonomie	Mezzanine	2
	Show-room	2
	Stands individuels	3
Mobilier & Equipement proposé	Mobilier stands (chaises, fauteils, etc.)	1
	Equipement audio-vidéo (écrans, vidéo, sono)	1
	Equipement technique (sols, prises, planchers, eau, réserves...)	1
Adéquation au budget	Budget Global	9

## Jury de sélection

Les propositions des prestataires seront examinées par un Jury constitué de représentants de SAFE Cluster et des partenaires institutionnels de cette opération.

### 5. Modalités de réponse

Il est demandé à chaque prestataire candidat de remettre un projet comprenant :

- Au moins 3 vues 3D du projet
- Une note argumentaire
- Un budget détaillé en € TTC et HT
- Un rétro planning de conception
- Une attestation établie par le prestataire confirmant qu'il est en règle avec l'ensemble de la réglementation du droit du travail
- Une attestation de conformité aux normes de sécurité en vigueur et fourniture du PV de classement au feu
- Une attestation d'assurance

La date limite de réponse est fixée au **lundi 17 octobre 2017 à 12 heures**.

Toute proposition transmise hors délais sera rejetée.

La validité de votre offre est fixée à 30 jours (à notifier sur votre devis).

La réponse peut être effectuée par Mail : [christine.ando@safeccluster.com](mailto:christine.ando@safeccluster.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

SAFE Cluster – Domaine du Petit Arbois - BP 10028- 13545 Aix en Provence cedex 4

Sur la base des critères énoncés en point 5, le Jury présélectionnera 3 prestataires. Safe Cluster prendra contact avec eux et apportera des précisions sur l'implantation et le nombre de m<sup>2</sup> du stand régional, le nombre d'exposants attendus...

Les prestataires présélectionnés seront conviés à venir sur Marseille pour soutenir leur 2<sup>e</sup> proposition plus détaillée, dans la semaine 46.

Afin de respecter l'équité du traitement entre les candidats, les questions doivent être formulées uniquement par écrit à l'attention de Christine Ando - mail : [christine.ando@safeccluster.com](mailto:christine.ando@safeccluster.com)

Le temps passé par l'agence sur la réponse à l'appel d'offre ne sera pas rémunéré par SAFE Cluster.